

CASSE organisée

Réunion du 24 novembre 2015

Précarisation
Qualité dégradée
Perte de compétences
Dévalorisation
Souffrance au travail
Sabordage programmé
SACRIFICES
Manque de confiance
Hypocrisie
Sous traitance non maîtrisée
MENSONGES
Urgence permanente
Embauches insuffisantes
Délabrement industriel
Non respect
Manipulation psychologique
DROITS BAFOUES
OUTILS AU RABAIS
Profitabilité
NAO décimée

NON au PLAN de PERFORMANCE

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Problèmes SeaRH

Depuis 11 mois que l'outil SeaRH est mis en place, un grand nombre de personnels sont toujours confrontés à de nombreux problèmes (prise en charge, pointages, absences à tort, bonifications oubliées, ...).

Pour la DRH, les 3 personnes actuelles sont suffisantes et la DRH se décharge de tous les problèmes sur ce service.

La CGT réaffirme le besoin URGENT de la mise en place de GAP de proximité avec les droits dans chaque secteur et service du site pour régler les problèmes au quotidien.

❖ Compteur CEX

Les personnels ont du mal à avoir des compteurs fiables suite aux problèmes récurrents de l'outil SeaRH. La CGT exige de la part de la DRH de faire le nécessaire pour informer les personnels et répondre favorablement aux demandes de transfert des heures CEX sur les compteurs RCR pour les personnels concernés.

*La DRH nous répond que la demande est à faire aux personnes GAP de proximité (**encore elles**) en n'oubliant pas de mettre en copie le RRH et le N+1.*

Ce temps vous est dû, à vous maintenant de le réclamer et de le récupérer.

❖ Rémunération, repos, fermetures, heures d'astreintes

Vu le flou artistique de la DRH et l'interprétation de l'environnement social, la CGT a demandé qu'une réunion spécifique « astreintes » soit programmée assez rapidement.

❖ Travailleurs Handicapés

Malgré les annonces faites en octobre par la DRH, rien n'a été fait pour enfin prendre ces personnels en considération.

Pire, la DRH s'assoit sur l'accord Handicap en voulant mettre fin à l'horaire variable de ces personnels et leur imposer des contraintes inacceptables.

A DCNS, c'est HANSEMBLE pour les aides financières mais rien pour ces personnels (environ 30 personnes à Cherbourg) alors qu'une simple bonification « temps d'accès au site » est possible (§11.2.2 accord OTT).

❖ Jours fériés pour les missionnaires à l'étranger

La CGT demande que la DRH fournisse un bilan individuel pour chaque missionnaire ayant travaillé des jours fériés à l'étranger pour l'année 2014.

Une fois encore, dicit la DRH, ce sont les personnes GAP de proximité qui peuvent le faire via l'ancien outil TIEMPO pour 2014.

Faites-vous connaître au plus vite auprès de la chargée d'expertises RH (Mme Mouchel A).

❖ Sécurité du site

Pour la CGT, la sécurité des personnels doit être assurée aussi bien à l'intérieur du site qu'à l'extérieur (restaurant). Les personnels de Fiducial ne doivent pas être surexposés et les pouvoirs publics doivent être sollicités pour renforcer la sécurité à DCNS Cherbourg.

❖ Paiement des jours fériés

Comment un personnel non cadre mensualisé est-il payé un jour férié (exemple le mercredi 11 Novembre 2015) ?

- PMAD, on vous paye vos 7h30 + 100% des heures travaillées soit 7h30 + indemnité de 110€

- CC, on vous paye vos 7h30 + 50% des heures travaillées soit 3h45 + indemnité de 110€

CC : cherchez l'erreur ou alors restez au chaud en famille si DCNS ne vous paye pas correctement.

A Cherbourg, le 24 novembre 2015

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925